



Groupe Communiste  
et élus du Parti de Gauche

Conseil de Paris  
Séance des 9, 10 et 11 juillet 2012

Vœu présenté par Ian Brossat, Emmanuelle Becker,  
Le groupe Communiste et élus du Parti de Gauche

**Relatif à la subvention attribuée au PSG et au financement du sport de proximité  
Rattaché à la délibération DJS 394**

Considérant les relations entre le club et la ville de Paris, liés par une convention pluriannuelle de partenariat et d'objectif ;

Considérant que la Ville de Paris alloue une subvention au club de football du Paris Saint-Germain depuis 1998 ;

Considérant qu'en 2001 cette subvention atteignait 6 millions d'euros, ramenée à 2,3M par la loi Buffet ;

Considérant la volonté de la municipalité de rééquilibrer ses subventions, d'une manière favorable au sport de proximité, en insistant notamment sur la dimension sociale de l'activité sportive ;

Considérant le projet de nouvelle tarification des équipements sportifs municipaux gérés en régie ;

Considérant que certaines associations pourraient rencontrer des difficultés, compte tenu de leurs ressources, notamment en quartiers politiques de la ville, et la volonté de la municipalité de soutenir leurs actions ;

Considérant par ailleurs l'excellente santé sportive et financière du Paris Saint-Germain et le rachat du club par QSI (Qatar Sport Investments) en 2011 ;

Considérant qu'une nouvelle baisse de la subvention au Paris Saint-Germain permettrait de renforcer par ailleurs notre soutien au sport de proximité ;

**Sur proposition de Ian Brossat et du groupe Communiste et élus du Parti de Gauche, le Conseil de Paris demande qu'une baisse de 250.000 € de la subvention attribuée au Paris Saint-Germain permette d'abonder le budget municipal du sport de proximité.**